

Mur abimé lors de travaux par un professionnel

Par Dominique, le 07/04/2011 à 01:00

Bonjour,

En tant que propriétaire, j'ai fait changer le ballon d'eau chaude de la maison que je loue. Lors de l'intervention, le plombier a abimé le mur de la salle de bain. Qui doit traiter ce litige avec lui : moi ou le locataire?

Merci Cordialement

Par Tisuisse, le 07/04/2011 à 09:31

Bonjour,

Réponse : c'est vous et personne d'autre.

Par Dominique, le 07/04/2011 à 22:34

Bonjour,

Merci